



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2957
4 avril 2025
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Arrêts maladie, indemnités chômage, RSA...

Le gouvernement Bayrou contre les travailleurs



PONTIVY JOURNAL

Le Pen inéligible, et alors ?

Pages 2 et 3



Leur société

- Procès du RN : séisme dans le marigot 3
- Justice : celle des puissants et celle des pauvres 3
- Procès Sarkozy : tels maîtres, tels valets 4
- Kohler : opération pantouflage 4
- Chaises Marie-Antoinette : arnaque en costume trois-pièces 4
- Arrêts maladie : au voleur ! 5
- RSA : les bénéficiaires entre département et État 5
- Indemnités chômage : le grand patronat impose ses exigences 5
- Poison d'avril : hausse du prix du gaz 5
- SOS Océan : Macron noie le poisson 6
- Pollution et ZFE : vrai problème et fausse mesure 6
- Pénurie de médicaments : une drogue pour les dividendes 6
- Guadeloupe : les travailleurs se mobilisent 7
- Nouvelle-Calédonie : parlottes sur fond d'offensive anti-ouvrière 7
- Prisons : le droit de vote remis en cause 7
- Saint-Étienne : une dissolution qui ne passe pas 11
- Lycée René-Cassin - Gonesse 11
- Mort d'Yves Boisset : on ne dira plus R.A.S. 11
- Grève du 3 avril : pour les salaires et les retraites 12
- Discriminations : les recommandations de Trump 12
- Audiovisuel public : l'inquiétude des salariés 12

Dans le monde

- Gaza : la guerre jusqu'à quand ? 8
- Aides humanitaires supprimées : des millions de victimes 8
- Liban : sous les bombes israéliennes 8
- Ukraine : les négociations patinent, les populations trinquent 9
- Des "volontaires" pour le pillage 9
- Birmanie : la population victime du séisme et de l'impérialisme 10
- Italie : le numéro d'équilibriste de Meloni 10
- Turquie : le mouvement ne faiblit pas 16
- Trump et le Groenland : l'impérialisme sans masque 16

Dans les entreprises

- Safran - Villaroche et Saint-Quentin-en-Yvelines 13
- Lubrizol - Le Havre et Rouen 13
- Dans les bulletins d'entreprise 13
- Thales - Mérignac 14
- Toray Saint-Maurice-de-Beynost 14
- Atsem de Lorient 14
- RATP Bus 15

Agenda

- Fêtes régionales 3
- Les 7, 8 et 9 juin : la Fête de Lutte ouvrière 16

Le Pen inéligible, et alors ?

Le tribunal correctionnel a jugé Marine Le Pen et huit autres dirigeants du RN coupables de détournements de fonds publics dans le procès des assistants parlementaires européens. Il a assorti la peine de Le Pen d'une inéligibilité de cinq ans, ce qui l'éliminerait de la course à la présidentielle.

Le Pen a été jugée avec la sévérité qu'elle a toujours demandée à la justice quand il s'agissait de condamner les autres. C'est un retour à l'envoyeur !

S'il s'agit d'un coup de tonnerre pour sa carrière politique, cela ne change rien pour les travailleurs car leur sort ne dépend d'aucune élection. Celles-ci sont précisément faites pour donner l'illusion du changement, alors même que le pouvoir reste dans les mains de la classe capitaliste.

Les travailleurs n'ont sûrement pas à regretter que Marine Le Pen soit écartée par une décision de justice. Quant à ceux qui se réjouissent de son revers, il faut qu'ils réalisent qu'il y a des dizaines, sinon des centaines de politiciens et de politiciennes anti-ouvriers comme elle.

Le Pen et son parti se distinguent par leur histoire, puisqu'ils sont les héritiers du Front national fondé par des collaborateurs de l'Allemagne nazie et des militants de l'Algérie française. Ils ont porté les idées racistes les plus abjectes et ont une responsabilité particulière dans leur diffusion.

Mais Le Pen et Bardella ont une chose en commun avec tous les autres politiciens : leur profond respect du système capitaliste et de la bourgeoisie. Et comme on l'a vu avec les politiciens de tous bords, on peut être sûr qu'une fois au pouvoir, ils gouverneront pour les riches et en ennemis des travailleurs.

Il faut se rappeler comment, en juin dernier, alors qu'il était aux portes de Matignon, Bardella jetait par-dessus bord les promesses sociales du RN, comme le retour à la retraite à 62 ans et la suppression de la TVA sur les produits alimentaires.

Aujourd'hui, Bardella et Le Pen font plus que jamais la danse du ventre devant le grand patronat. Quand Bernard Arnault, dont la fortune approche les 200 milliards, s'est plaint de payer trop d'impôts et a menacé de délocaliser, Bardella a volé à son secours !

« J'ai entendu le cri d'alarme de Bernard Arnault » a-t-il déclaré. Et joignant sa voix à celle de tous les patrons dont les poches débordent, il a dénoncé l'« enfer fiscal ». Pour lui, l'injustice

n'est pas que les travailleurs soient confrontés au matraquage des prix, ni qu'ils soient exploités et licenciés pour les profits capitalistes. Non, ce que Bardella trouve injuste, c'est qu'Arnault, qui touche un smic toutes les 15 secondes en dividendes, paye un tout petit peu d'impôts !

Le RN n'est pas le parti du peuple et encore moins celui des exploités. Aucune de ses propositions ne s'en prend aux puissants et à ceux qui ont du pouvoir. Comme la droite et le gouvernement actuel, Bardella et Le Pen expliquent aux travailleurs que leurs problèmes viennent de plus pauvres qu'eux, et en particulier des travailleurs immigrés.

Et bien malin qui peut distinguer la politique du RN de celle d'un Retailleau ou d'un Darmanin ! Ils mettent tous en cause les travailleurs immigrés pour cacher les responsabilités du grand patronat dans l'état de la société. Tous répandent le poison de la division qui désarme le monde du travail face à ses exploités. Et si le RN, héritier d'un parti ouvertement antisémite, se reconver-

tit en défenseur des Juifs, c'est en espérant pouvoir instrumentaliser la guerre à Gaza pour stigmatiser les musulmans.

Alors que la crise du capitalisme s'aggrave et nous conduit vers de nouvelles catastrophes, les idées du RN, non seulement sa xénophobie, mais aussi son nationalisme et ses appels au repli protectionniste, alimentent l'évolution militariste et guerrière de toute la société.

Le Pen prend, aujourd'hui, de faux

airs pacifistes car elle est moins va-t-en-guerre que Macron vis-à-vis de la Russie. Mais comme Trump aux États-Unis, elle est la première à attiser le chauvinisme en prétendant que le danger vient de l'étranger, de la concurrence internationale et qu'il faut se préparer à y faire face, y compris par la guerre.

L'avenir que le RN nous réserve est le même que celui de Macron et des politiciens de droite comme de gauche : celui d'un capitalisme de plus en plus dur contre les travailleurs, de plus en plus prédateur, nationaliste et guerrier.

Quelle que soit la couleur des partis et du gouvernement qui dirigeront dans ce contexte, ils demanderont toujours plus de sacrifices aux travailleurs. Alors, au lieu de chercher un sauveur suprême qui n'existe pas, les travailleurs doivent retrouver le chemin de la lutte de classe, l'unité de la classe ouvrière pour défendre ses intérêts, détrôner la classe capitaliste et changer le cours de l'histoire.

Nathalie Arthaud



Procès du RN : séisme dans le marigot

La condamnation de Marine Le Pen pour détournement de fonds publics et la décision du tribunal de lui interdire, avec effet immédiat, de se présenter à une élection pendant cinq ans, sont présentés comme un séisme politique. Mais ce séisme ébranle surtout le marigot politique.

Marine Le Pen, huit autres anciens députés européens du Front national (FN) devenu le RN et douze assistants parlementaires ont été condamnés à des amendes, des peines de prison et de l'inéligibilité pour avoir détourné, entre 2004 et 2016, 4,6 millions d'euros du Parlement européen. Le tribunal a estimé que le FN avait mis en place un véritable « système de détournement » en rémunérant ses cadres ou ses employés avec l'argent du Parlement. Celui-ci attribue à chaque député européen un généreux budget de 23 000 euros par mois pour rémunérer ses assistants parlementaires. La condition minimale est que ces « assistants parlementaires » mettent au moins de temps en temps les pieds au Parlement... ce que ceux du RN ne faisaient jamais.

Le Pen et le RN ne sont

pas les premiers à être poursuivis pour ces pratiques : en 2024, cinq anciens eurodéputés du Modem, mais pas Bayrou, ont été condamnés pour les mêmes motifs. Au fond, Le Pen et ses amis rejoignent la longue cohorte des dirigeants politiques bourgeois condamnés pour détournement de fonds publics, de Fillon à Sarkozy en passant par Cahuzac, sans oublier Chirac. Lors de ces affaires-là, Le Pen dénonçait « les délinquants de la vie politique ». Elle avait même réclamé, en 2013, « une inéligibilité à vie » pour les élus condamnés dans de telles affaires.

Aujourd'hui, le RN étant pris la main dans la caisse, Le Pen a oublié toutes ses diatribes contre les corrompus. Sous prétexte que la juge lui a appliqué la clause d'inéligibilité qui pourrait l'empêcher de se présenter



en 2027, elle se pose en victime. Elle dénonce un complot du « système [qui] a sorti la bombe nucléaire pour nous écarter », et déclenche une campagne politique sur le thème « ils veulent nous écarter parce que nous sommes aux portes du pouvoir ». En lançant ce contre-feu, en affirmant « ils ne me feront pas taire », Le Pen encourage le ressentiment de ses électeurs et espère que son parti engrangera de nouvelles voix.

Dans sa campagne sur un prétendu « assassinat politique », Le Pen a trouvé de nombreux soutiens. Outre les réactions de Trump,

Orban ou Meloni pourfendant sur leur air habituel « les gauchistes du système judiciaire » (Musk), de nombreux dirigeants politiques français, en dehors de l'extrême droite, ont volé à sa rescousse. Pour LR, « il n'est pas sain qu'une élue soit interdite de se présenter à une élection » (Wauquiez) ou « c'est un jour très sombre pour la démocratie française » (Bellamy). Bayrou, Premier ministre, s'est dit « troublé », sans doute soucieux de ne pas trop s'aliéner le RN et son électorat. Dans le même esprit, le ministre de la Justice Darmanin a souhaité devant les

députés que le procès en appel se tienne rapidement. Et, en toute « indépendance », la cour d'appel a indiqué peu après qu'il aurait lieu en 2026, soit un an avant l'élection présidentielle.

De son côté, Mélenchon reprend à son compte l'opposition entre « le système » et « le peuple », plutôt qu'entre les travailleurs et leurs exploités, et a louvoyé, mais en déclarant que « la décision de destituer un élu devrait devenir au peuple », prenant ainsi ses distances d'avec la décision du tribunal.

Les travailleurs n'ont pourtant ni à se réjouir ni à se scandaliser de cette décision des juges. Que Le Pen soit écartée ou non de la prochaine présidentielle, ses idées xénophobes ne disparaîtront pas par magie. Le combat contre celles-ci ne peut se gagner ni dans les tribunaux ni dans les urnes. Il doit se mener au sein des classes populaires, dans la lutte pour les idées de la révolution sociale et en s'appuyant sur la lutte de classe.

Xavier Lachau

Justice : celle des riches et des puissants, et celle des pauvres

La condamnation de Marine Le Pen et la décision d'exécution provisoire de sa peine d'inéligibilité de cinq ans ont déchaîné la polémique, avec des dénonciations du côté excessif de cette décision judiciaire, voire de son caractère discriminatoire.

Il ne faut pourtant pas renverser les rôles : les dirigeants politiques en vue, loin d'être maltraités, bénéficient de mesures de protection exceptionnelles, comparé au reste de la population.

Un chiffre peut illustrer cette situation, celui des personnes incarcérées en attente de leur jugement. Au premier février, elles étaient

21 631 qui croupissaient en prison, parfois avant d'être innocentées. Et puis le traitement est radicalement différent selon que l'on est au bas de l'échelle, ou bien que l'on occupe un haut poste dans l'administration ou la sphère politique.

Ce qui est considéré comme le bas peuple n'a bien souvent droit qu'à une justice expéditive. Pour

des petits délits, on est jugé dans les procédures expéditives de la « comparaison immédiate ». Leur nombre a augmenté, passant de 31 213 en 2000 à 60 348 en 2023. À l'issue de ce type de procès, avec un avocat nommé d'office, des peines de prison avec incarcération immédiate peuvent être prononcées. Et le marathon judiciaire se poursuit derrière les barreaux.

Quant aux procès concernant des notables des affaires ou de la politique, c'est une toute autre histoire. Un exemple est celui de la société Apollonia,

qui se tient actuellement à Marseille. Il s'agit d'une escroquerie à l'encontre d'au moins 761 personnes, et qui atteint un milliard d'euros. Tous les accusés, du président directeur général à sa suite, comparaissent libres, et il aura fallu des années d'investigation pour qu'ils soient obligés de s'asseoir dans un tribunal. Il y a une véritable mansuétude de la justice à l'égard des hautes sphères de la société, et quand des juges ou des procureurs essaient de leur appliquer la loi, les instances supérieures sont là

pour remédier à ce qu'elles considèrent comme des dérapages par rapport aux règles non écrites, mais bien réelles, qui s'appliquent à eux. Ainsi, bien des juges ou des procureurs qui avaient fait incarcérer un grand patron délinquant, voire un politicien, ont vu ce dernier libéré en quatrième vitesse par la chambre de l'instruction des cours d'appel. Pis, le magistrat du parquet trop respectueux de la loi peut se retrouver rapidement muté d'office, pour mettre fin à ses investigations.

Paul Sorel

Fêtes de Lutte ouvrière

Limoges

Samedi 5 avril
de 15 heures à minuit
Salle des fêtes
de l'Espace
Édouard-Detaille,
quartier de la Bastide

Angers

Samedi 26 avril
à partir de 15 heures
Salle Aragon
1, rue Joseph-Bara, Trélazé
à 17 h 30 : débat avec
Nathalie Arthaud

Rouen

Samedi 3 mai
de 15 heures à minuit
Palais des congrès
à Oissel
à 18 h 30 : débat avec
Jean-Pierre Mercier



Procès Sarkozy : **tels maîtres, tels valets**

Sept ans de prison ferme ont été requis contre Sarkozy par les procureurs du Parquet national financier (PNF) jeudi 27 mars. Déjà sous bracelet électronique, il pourrait ainsi être le premier ancien président de la République condamné pour corruption et association de malfaiteurs.

Au terme de douze semaines d'audiences, le PNF est convaincu qu'un pacte de corruption a été signé en 2005 entre le dictateur libyen Kadhafi et Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, qui soignait son image d'homme à poigne, réclamant de « *nettoyer les cités au karcher* ». Dans la même période, selon les réquisitoires, Claude Guéant et Brice Hortefeux – tous les deux futurs ministres de l'Intérieur de Sarkozy, et eux aussi chantres d'une police

et d'une justice intraitables avec les pauvres – jouaient les intermédiaires en mettant en place un mécanisme de financement de plusieurs dizaines de millions d'euros venus de Libye pour la campagne électorale de leur parrain en 2007. Brice Hortefeux encourt trois ans de prison et Claude Guéant, six, car ce dernier aurait reçu, en outre, un demi-million d'euros de la Libye avec lesquels il aurait acheté un appartement dans le 16^e arrondissement de Paris. Éric



En 2011, Sarkozy visitait une prison pour annoncer des places supplémentaires. À l'époque, ils l'ont laissé sortir.

Woerth, comme trésorier de campagne, est menacé d'un an de prison ferme.

L'ampleur de l'affaire est inédite par la qualité des accusés et ses implications. Un procureur s'est exclamé dans son réquisitoire : « *C'est un tableau très sombre d'une*

partie de notre République qui est dessiné. »

Le procès a levé une partie du voile sur le fonctionnement de l'État de la bourgeoisie et les mœurs de son personnel, depuis les turpitudes derrière l'« intérêt de la France », jusqu'aux hauts fonctionnaires. Si le palmarès judiciaire de Sarkozy bat des records, il faut reconnaître qu'il n'a pas inventé les actes frauduleux à l'arrière-plan de l'appareil d'État et son utilisation pour les couvrir. De Giscard d'Estaing et ses diamants offerts par un dictateur africain aux valises de la Françafrique arrosant tous les partis, y compris le Parti socialiste de

Chaises Marie-Antoinette : **arnaque en costume trois pièces**

Au tribunal correctionnel de Pontoise se déroule le procès de l'arnaque aux sièges Marie-Antoinette, pratiquée entre autres par le spécialiste incontesté du mobilier français du 18^e siècle, ex-professeur à la Sorbonne et surnommé « le Père Lachaise » dans le milieu.

Ce grand spécialiste s'était acoquiné avec un ébéniste hors pair, élu meilleur ouvrier de France, pour fabriquer des copies de sièges ayant appartenu aux familles royales. L'imitation était parfaite, jusqu'aux faux excréments de mouche tachant les tissus, vieillissant artificiellement. Chaque siège coûtait environ 50 000 euros à la fabrication et était ensuite vendu dans les 100 000 euros aux marchands d'art, galeries et maisons de ventes aux enchères comme Drouot ou Sotheby's, dont les experts n'ont vu que du feu. Il faut dire qu'ils pouvaient revendre au bout du compte les repose-fesses à l'aristocratie moderne pour cinq à dix fois leur prix initial, ce qui n'aide pas à la lucidité.

Ainsi, la galerie Kraemer a revendu pour 530 000 euros à la famille Guerrand-Hermès une chaise censée avoir meublé un des cabinets de Marie-Antoinette. Drouot a revendu pour 2 millions d'euros une paire de fausses chaises Louis XVI estampillées « Foliot » au frère de l'émir du Qatar. Le château de Versailles, établissement

public mais aussi peu économiste qu'à l'époque du Roi-Soleil, s'est entre autres fendu de 840 000 euros pour une paire de chaises censées avoir appartenu à la favorite de Louis XV, la comtesse du Barry.

Tout ce beau monde, ni

les faussaires, ni les intermédiaires, ni même les clients n'avaient intérêt à ce que l'arnaque soit mise sur la place publique, d'autant que les profits étaient dissimulés au fisc par l'entremise de comptes en Suisse. Selon l'expert poursuivi, « *tout était faux, sauf l'argent !* »

À dire vrai, les deux faussaires avaient au moins accompli un vrai travail. Ils ne sont pas les plus voleurs dans cette affaire.

Christian Bernac



Kohler : **opération pantouflage**

Le secrétaire général de l'Élysée, Alexis Kohler, a annoncé quitter son poste, qu'il occupait depuis 2017. Auparavant il avait été directeur de cabinet de Macron, alors ministre de l'Économie sous Hollande.

Ce haut fonctionnaire ne sera pas au chômage : Kohler a immédiatement été embauché dans la foulée à la Société générale. Ancien élève de grandes écoles formant les cadres de l'État, dont l'ENA, il y a côtoyé une bonne partie de la classe politique actuelle. Passé par de nombreux postes dans l'appareil d'État, il a su gérer les affaires de la bourgeoisie, qui se seraient parfois confondues avec les siennes, comme le veulent les mœurs de ce milieu. Ainsi, il est mis en examen depuis 2022 pour n'avoir pas indiqué clairement ses liens de parenté avec la famille Aponte, propriétaire du géant MSC, au moment du rachat par l'État de STX (désormais Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire).

Mitterrand et le Front national de Jean-Marie Le Pen, jusqu'au procès Chirac de 2011, l'histoire de la République est une longue chronique de scandales étouffés ou plus ou moins déballés dans les prétoires.

À propos de Sarkozy, le réquisitoire a dénoncé « *l'ambition, la soif de pouvoir, la cupidité.* » Ce portrait pourrait convenir à toute la bourgeoisie française, dont Sarkozy s'est fait le fidèle serviteur. L'absence totale de moralité, la duplicité et le mensonge au service d'intérêts personnels, n'est-ce pas ce que la bourgeoisie pratique en grand et tout le temps ? Les politiciens qui la servent ne peuvent être qu'à son image.

Le verdict pour Sarkozy et sa bande ne tombera pas avant plusieurs mois. Même condamné, il n'est pas certain qu'il fasse un seul jour de prison car, d'appel en appel, à 70 ans, il pourrait bien échapper à la fermeté judiciaire qu'il a tant réclamée pour les autres, surtout quand il faisait des incursions médiatisées dans les quartiers populaires.

Boris Savin

Alexis Kohler en était devenu administrateur pour le compte de l'État, au moment où il était opportunément question de la construction de deux navires pour le compte de MSC.

Le Parquet national financier enquête également sur des soupçons de trafic d'influence autour de la fusion Veolia-Suez.

C'est avec ces bons états de service et un carnet d'adresses bien fourni qu'Alexis Kohler arrivera en juin à la Société générale, où il pilotera la banque d'investissement. Un parcours somme toute ordinaire pour ces hauts fonctionnaires, qui passent du secteur public au privé, en monnayant leurs relations et leur influence.

Camille Paglieri

Arrêts maladie : au voleur !

Le Parlement a voté une loi de financement de la Sécurité sociale qui permet de voler plus d'un milliard et demi dans la poche des travailleurs.

En effet, c'est le montant global que va représenter l'ensemble de la baisse de leurs indemnités journalières en cas d'arrêt maladie.

Depuis le 1^{er} mars, les travailleurs du public ne reçoivent plus que 90 % de leur salaire pour des arrêts maladie jusqu'à trois mois, contre 100 % auparavant. Et ils ne perçoivent que 50 % de leur traitement à partir du 4^e mois, comme c'était déjà le cas auparavant. Au total l'économie est estimée à 900 millions aux dépens des travailleurs malades !

Mais depuis le 1^{er} avril, les salariés du privé sont aussi attaqués. Les indemnités

journalières payées par la Sécurité sociale en cas d'arrêt maladie sont fortement diminuées. Jusque-là, elles étaient calculées sur 50 % du salaire quotidien brut pour les travailleurs ne gagnant pas plus d'1,8 smic, soit 2 567 euros net, et plafonnées au-delà. Désormais le plafond de calcul sera 1,4 smic (correspondant à 1996 euros net). Compte tenu des cotisations sociales, cela revient à ramener le plafond des indemnités journalières de la Sécurité sociale d'une cinquantaine d'euros net à moins de quarante.

Le gouvernement et ses relais médiatiques essayent

de faire croire que cette mesure sera indolore pour les travailleurs, alors qu'il s'agit d'une économie de plus de 600 millions, car les régimes de prévoyance des entreprises qui compensent déjà une partie du manque à gagner sur les indemnités journalières seront obligés de compenser pour que le salarié garde 90 % de sa rémunération. Non seulement il n'est pas dit que cela dure mais en plus, il est évident que les mutuelles, les assurances et les patrons qui les souscrivent vont imposer des augmentations de cotisations.

Et enfin, une partie des travailleurs, les intérimaires, les saisonniers, les travailleurs en CDD de courte durée, ne sont pas couverts par les régimes



de prévoyance des entreprises et donc n'auront aucune compensation autre que celle de la Sécurité sociale en cas d'arrêt maladie. Autant dire que les travailleurs les plus précaires et donc parfois les plus mis en danger dans les entreprises, seront les plus pénalisés financièrement.

Non seulement, la durée de travail est rallongée, le travail est toujours plus pénible et dangereux, mais les salaires sont réduits au fur et à mesure de toutes ces attaques. Ce n'est pas aux travailleurs de payer, mais à tous ces capitalistes qui les rendent malades.

Marion Ajar

RSA : les bénéficiaires entre départements et État

Le montant du RSA ayant été revalorisé de 1,7 % à partir du 1^{er} avril, soixante et onze départements ont déclaré qu'ils refusent d'assumer l'augmentation de cette allocation dont ils ont la charge.

En effet, l'État garde la main sur un certain nombre de décisions comme la revalorisation du RSA mais il n'est pas le payeur.

Le président du département de l'Aisne déclare qu'en 2024, sur les 111 millions nécessaires pour payer le RSA, 66,3 millions n'ont pas été compensés par

l'État. D'ores et déjà, dans trois départements, l'Ariège, les Pyrénées-Orientales et la Seine-Saint-Denis, le versement du RSA a été repris par l'État « à titre d'expérimentation » pour l'instant.

Les recettes des départements dépendent d'impôts spécifiques et de la dotation de l'État. Or elles

ne suivent pas l'inflation ou sont en baisse selon les départements alors même que les dépenses incompressibles augmentent. Un adulte sur dix dépend du RSA en métropole et trois fois plus dans les territoires d'Outre-mer. Cette hausse du RSA décidée par décret, en principe en fonction de l'inflation, sera en fait de 11 euros par mois pour une personne seule, ce qui ne permettra pas de sortir de la survie. Le RSA est versé par

la Caisse d'Allocations familiales aux bénéficiaires, les départements devant en principe compenser cette dépense. Mais ils attendent maintenant une réunion prévue avec la ministre du Travail fin avril pour obtenir une augmentation de leur budget.

Les exécutifs de ces

départements veulent mettre la pression sur l'État mais le choix du sujet de leur bras de fer n'est pas innocent, laissant entendre que ce qui est superflu est l'aide destinée aux plus démunis, au contraire de celle qu'ils distribuent sans sourciller à leur clientèle capitaliste.

Inès Rabah

Indemnités chômage : le grand patronat impose ses exigences

La nouvelle réforme de l'assurance chômage est entrée en vigueur depuis le 1^{er} avril. Concoctée par le Medef avec l'aval de certaines directions syndicales (CFTC et CFDT), elle est maintenant imposée par le gouvernement.

Elle comporte deux principaux reculs. Le premier concerne le montant de l'indemnité mensuelle qui

est désormais calculée sur 30 jours, même pour les mois qui en comptent 31. Ainsi, cinq jours d'indemnités,

voire six lors des années bissextiles, seront volés chaque année aux chômeurs.

Le second recul est celui de l'âge à partir duquel les vieux travailleurs au chômage ont droit à une indemnité à taux plein jusqu'à la retraite, sans dégressivité. Au lieu de 55 ans, cet âge sera maintenant 57 ans.

Avec ces mesures et quelques autres, le grand patronat va réussir à prendre 1,5 milliard d'euros par an dans la poche des chômeurs. Voilà le beau résultat des négociations « entre partenaires sociaux » qui ont eu lieu à la fin de l'année 2024 : une simple feuille de vigne pour cacher un diktat du grand patronat.

Pierre Royan

Poison d'avril : hausse du prix du gaz

Au 1^{er} avril, le prix du gaz, fixé par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), a augmenté à nouveau de 2,27 %. Depuis la fin des tarifs réglementés du gaz en juin 2023, cette commission publie chaque mois un prix repère de vente pour le gaz naturel, qui sert de référence à la plupart des opérateurs.

Hormis le cas d'une souscription à prix fixe, mais souvent à tarif plus élevé, les contrats sont généralement indexés sur ce repère. La CRE justifie la nouvelle hausse par la situation géopolitique mondiale et la hausse du prix du pétrole. Mais cela cache les bénéfices gigantesques réalisés par les grands groupes de l'énergie dont la concurrence n'est

qu'apparente. Il y a cinq ans, une famille de trois personnes vivant dans un logement de 90 mètres carrés et se chauffant au gaz payait en moyenne 95 euros par mois, abonnement compris. La même facture s'élève aujourd'hui à 166 euros et va encore prendre trois euros au 1^{er} avril.

De plus, en août prochain, la TVA va passer de 5,5 % à 20 % sur le prix des abonnements gaz, en application du budget 2025. Cela alourdira encore la facture.

Ce racket ne cessera que lorsque les travailleurs contesteront la dictature des grands groupes... avec la plus grande énergie.

Christian Bernac



SOS Océan : Macron noie le poisson

Faute de sauver sa cote de popularité, sa majorité et ses gouvernements, Macron prétend désormais sauver l'océan. Il a fixé plusieurs objectifs en ce sens à l'occasion du sommet SOS Océan, à Paris, le 31 mars.

Tout d'abord, affirme le président, il faut une politique de conservation et d'utilisation durable de la haute mer. Macron vise là le transport maritime qui est à l'origine de 3 % de la pollution totale. Jusqu'à présent aucun pays, la France pas plus qu'un autre, n'a fait plus que de constater que les armateurs empochent les subventions à la dépollution sans changer grand-chose à leurs pratiques.

Ensuite, le président français s'élève avec la plus grande fermeté contre l'exploitation des ressources minières au fond des mers,

suivant en cela les scientifiques, les ONG et le sens commun. Cela lui est d'autant plus facile qu'il n'est en fait, et heureusement, pas question pour l'instant de se lancer dans cette industrie. D'une part, les États ne parviennent pas à se mettre d'accord sur un cadre juridique concernant les fonds marins, chacun voulant garder la meilleure part d'une exploitation à venir. D'autre part, et surtout, l'affaire est encore trop incertaine pour être rentable. Macron et ses collègues chefs d'États seront certainement moins lyriques lorsqu'un groupe

minier international et un consortium bancaire ayant pignon sur rue voudront réellement se lancer dans l'exploitation de minerais immergés par 4 000 mètres de fond...

Macron promet aussi de combattre la pêche illégale. Mais outre le fait que la pêche dite légale est tout aussi ravageuse en régime capitaliste, les autres activités de pêche ne sont pas pour autant inconnues. Leurs produits se retrouvent, pour dix milliards d'euros par an, en boîtes ou surgelés dans tous les magasins du monde. Si l'administration française voulait les contrôler, pour la part qui lui revient, elle le pourrait.

Les promesses présidentielles sur l'extension des



Aires marines protégées (AMP) relèvent du chant des sirènes. Les AMP sous juridiction française ne sont protégées de rien, ni du chalutage intensif, ni du passage des navires géants, ni quasiment d'aucune activité destructrice. Et quand Macron a critiqué les réductions de crédits pour la recherche marine de l'administration Trump, les scientifiques et les travailleurs de l'Ifremer (l'Institut français de recherche pour

l'exploitation de la mer), ont dû apprécier, eux qui pétitionnaient en juin dernier pour obtenir des moyens à la hauteur.

Les gouvernements de Macron ne sont pourtant pas restés inactifs en la matière. Le dernier budget comprenait en effet, outre des économies sur tous les secteurs de recherche scientifique, une réduction de 30 % des crédits des Affaires maritimes...

Paul Galois

Pollution et ZFE : vrai problème et fausse mesure

Un vote des députés en commission mercredi 26 mars a supprimé les Zones à faible émission (ZFE), à une large majorité. La mesure, qui restreint la circulation des véhicules les plus polluants dans les grandes agglomérations, se révèle en effet inapplicable.

Les ZFE, créées en 2019, étaient censées répondre au réel problème de la pollution de l'air, responsable selon Santé publique France de 40 000 décès par an. À l'époque, il était de bon ton pour le petit monde politique d'afficher des ambitions écologiques. Mais aujourd'hui, cette belle façade se heurte à la réalité du

monde capitaliste, et les ambitions se sont bornées à interdire aux travailleurs de circuler en voiture dans les centres-villes, faute d'avoir les moyens de s'acheter un véhicule plus « propre », et faute de transports en commun dignes de ce nom.

Les députés de droite et d'extrême droite, prennent la pose de défenseurs des

classes populaires, dénoncent les ZFE comme un « séparatisme territorial », une attaque « contre ceux qui travaillent », qui creuserait les inégalités sociales. Mais tous ont participé ou ont été complices, au gouvernement, au Parlement ou dans les rouages de l'État, de la dégradation des conditions de vie et de travail des classes populaires. En protestant aujourd'hui, ils voudraient capter le légitime mécontentement des travailleurs touchés par la mesure.

Que les ZFE soient appliquées ou retoquées, le problème de la pollution et



du respect de l'écologie en général ne sera pas résolu dans cette société. C'est la loi du profit qui oblige les salariés à se loger loin de leur travail à cause des prix de l'immobilier, qui garantit le droit des industriels à polluer, et qui limite le développement des

transports en commun. Des municipalités, y compris écologistes comme à Lyon, découvrent aujourd'hui que l'institution des ZFE crée des situations ingérables et reviennent donc en arrière. Mais c'est bien toute cette société qui est ingérable !

Camille Paglieri

Pénurie de médicaments : une drogue pour les dividendes

L'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) vient de publier une étude sur les pénuries de médicaments, en augmentation sans précédent depuis 2017.

À l'hiver 2022-2023, on a atteint des records avec près de 1 500 médicaments en rupture de stock. Au premier rang de ceux-ci, on trouve des médicaments « d'intérêt thérapeutique majeur ». Ils sont définis par l'ANSM comme ceux dont une interruption de traitement peut mettre en

jeu le pronostic vital à court ou moyen terme ou représenter ce que les médecins appellent une « perte de chance » importante. Ces pénuries, qui touchent aussi bien des antibiotiques que des anticancéreux ou des médicaments psychiatriques, sont donc un véritable problème de santé

publique. Le dernier de ces médicaments en rupture de stock est un médicament essentiel en psychiatrie, la quétiapine.

En 2021 ces pénuries avaient amené le gouvernement à exiger des laboratoires pharmaceutiques qu'ils préviennent en amont l'ANSM du risque de rupture de stock et que pour les médicaments d'intérêt thérapeutique majeur, un stock de sécurité d'au moins deux mois soit constitué. Cette

obligation était loin d'être respectée et en septembre 2024, l'ANSM a condamné 11 laboratoires pharmaceutiques à une amende de 8 millions d'euros. Le LEEM, organisation patronale, s'était bien sûr indigné de ces amendes et de la « tonalité particulièrement accusatrice » du communiqué de l'ANSM.

Aujourd'hui, l'ANSM se félicite car la pénurie serait en diminution, n'ayant concerné que 939 médica-

ments en 2024 au lieu de 1 500 à l'hiver 2023. C'est certes une baisse mais le problème reste entier et l'urgence de combattre le risque sanitaire toujours aussi grande. L'ANSM est malheureusement bien impuissante à obliger les trusts pharmaceutiques, pour qui la seule urgence est celle d'enrichir leurs actionnaires, à modifier leurs priorités de production pour éviter toute pénurie.

Cédric Duval

Guadeloupe : les travailleurs se mobilisent

Samedi 29 mars, environ 900 travailleurs se sont mobilisés dans les rues de Pointe-à-Pitre. Ils se sont rassemblés ensuite au BIK de la Mutualité (lieu de rendez-vous des manifestants depuis la révolte de 2009), où les responsables de différentes organisations ont pris la parole.

Dans les semaines précédentes, plusieurs meetings dans les communes avaient aussi réuni des centaines de participants.

Ils entendaient dénoncer la situation catastrophique qui atteint principalement les travailleurs du territoire. La revendication d'un minimum de 2 000 euros pour les salaires, les pensions et les allocations est une question vitale dans l'Hexagone, mais

plus encore en Guadeloupe et Martinique où le coût de la vie est plus élevé d'environ 40 %. Et puis, les licenciements et suppressions de postes tombent comme des couperets. Les enseignants étaient mobilisés contre la suppression de 89 postes dans l'académie. Après plusieurs jours de mobilisation, ils ont obtenu du rectorat le maintien de 13 postes. C'est un début. Ce mouvement



Pointe-à-Pitre, le 29 mars.

des enseignants était le plus important depuis plusieurs années : 35 établissements étaient totalement fermés pour cause de grève.

L'ensemble des syndicats de l'île avait appelé à cette journée, dont le plus

important, le syndicat indépendantiste UGTG. La CGTG aussi avait appelé, ainsi que les syndicats d'enseignants. Des organisations politiques, dont le LKP et Combat ouvrier avaient aussi appelé à participer depuis plusieurs semaines. Leurs interventions ont été bien relayées par les médias officiels et les réseaux sociaux.

Il faut dire que les raisons de mécontentement ne manquent pas. Les services publics sont en état de décomposition avancée, particulièrement l'hôpital.

L'absence d'eau dans de nombreux secteurs et le fait qu'elle ne soit pas potable constituent un scandale qui ne trouvera pas de solution sans une manifestation générale de colère de la population. De même, l'empoisonnement des terres, de l'eau, des plantes et

animaux par le chlordécone est un danger mortel. Plus de 90 % de la population est affectée. En particulier les travailleurs agricoles qui ont répandu ces produits continuent à mourir de cancers. L'indemnisation générale de la population serait un minimum qui ne pourra être obtenu que par la lutte.

À ces révoltantes spécificités s'ajoutent bien entendu les graves problèmes et les attaques toujours plus nombreuses qui affectent les travailleurs de l'hexagone comme des Antilles.

La manifestation du 29 était un premier pas. La colère et la révolte sont bien là, même si elles ne se concrétisent pas encore par des manifestations plus massives.

Marie-Céline Deshauteurs

Nouvelle-Calédonie : parlottes sur fond d'offensive antiouvrière

Manuel Valls, ministre des Outre-mer, s'est de nouveau rendu en Nouvelle-Calédonie entre le 29 mars et le 1^{er} avril pour négocier, avec les notables anti-indépendantistes et indépendantistes, un accord qu'il présente comme « global ».

Valls dit s'inspirer dans son entreprise des accords de Matignon et de Nouméa. En 1988 et en 1998, après des dizaines de morts kanaks, ils avaient fait une place aux partis nationalistes kanaks dans les institutions et dans l'économie tout en assurant à la bourgeoisie française et caldoche l'essentiel de ses positions. Valls profite aujourd'hui du fait que les finances locales sont au bord du gouffre pour imposer aux notables locaux les conditions de l'État français. Mais pendant que tout ce petit monde discute entre soi d'un nouveau partage du pouvoir, les coups contre les travailleurs sont multipliés.

Alors que le gouvernement local veut rendre le territoire « attractif » en baissant les impôts des entreprises, le budget de Nouvelle-Calédonie, adopté vendredi 28 mars à une voix de majorité par les élus de droite et par le parti océanien, est un budget d'austérité. Il prévoit notamment la suppression de dizaines d'emplois et la diminution des budgets alloués aux

communes et à la formation. La province Sud dirigée par la droite loyaliste avait montré la voie en prévoyant sur son budget une économie de plusieurs millions d'euros sur la « masse salariale ». Elle supprime des postes à tour de bras, mais maintient le niveau de ses commandes publiques, en grande partie au bénéfice du patronat local... La province Nord et celle des Îles Loyauté, dirigées par les partis nationalistes kanaks, viennent de voter elles aussi ce type de budget d'austérité.

Au niveau de l'archipel, à la fin de l'année 2024, l'État français avait déjà imposé la remise en cause des retraites et des jours de carence des fonctionnaires, en conditionnant l'obtention de crédits au vote de ces mesures. Valls a renouvelé ce chantage en conditionnant l'obtention d'un nouveau prêt d'un milliard d'euros, destiné en bonne partie à soutenir le patronat local, celui du nickel en particulier, au vote de l'austérité.

Pendant que l'État français et les élus locaux

soutiennent le patronat, le chômage frappe les travailleurs de l'archipel. Si 1 600 personnes sont toujours au chômage partiel « émeutes », suite aux événements de l'année dernière, 6 000 sont au chômage tout court, résultat pour une bonne partie des fermetures de sites décidées par les trusts internationaux du nickel. Ainsi l'usine Koniambo Nickel (KNS) appartenant à la province Nord et au trust suisse Glencore, a fermé fin août, détruisant 3 000 emplois directs et indirects, parce que ce trust ne la trouvait pas assez rentable. À Thio, dans l'est, berceau de l'industrie du nickel, la SLN, filiale du trust français Eramet a fermé sa mine en octobre dernier, faisant perdre leur travail à un millier de personnes et ruinant la région.

La droite rend responsables les révoltés de mai dernier de la crise qui frappe la Nouvelle-Calédonie. Mais la vérité est que les démolisseurs sont les trusts internationaux et leurs relais locaux, qui s'enrichissent scandaleusement quand les cours mondiaux sont au plus haut et qui mettent les travailleurs à la rue quand la production ne leur rapporte plus assez.

Serge Benham

Prisons : le droit de vote remis en cause

Certains détenus conservent le droit de vote. Oui mais, en vue des prochaines élections municipales, le gouvernement et les sénateurs en ont décidé autrement.

« À Lille, l'élection municipale de 2020 s'est jouée à 227 voix près. Six ans plus tard, ce sont 400 détenus qui pourraient potentiellement participer à l'élection. Pouvons-nous accepter que l'avenir politique de la capitale des Flandres puisse être influencé par des électeurs qui n'ont [...] aucune attache avec ladite commune ? » Voilà l'exemple qu'a pris François-Noël Buffet, ministre

délégué auprès du ministre de l'Intérieur, pour justifier la fin de l'autorisation du vote par correspondance des détenus aux élections municipales, en ajoutant que ce vote pouvait « déstabiliser l'expression démocratique locale ». Et le Sénat a voté sa proposition.

« L'expression démocratique », chez des politiciens au service des riches qui prétendent être les gardiens de la démocratie, c'est : « Tu peux voter... si je veux. » Aujourd'hui, ils écartent les prisonniers, demain à qui le tour ?

P.R.

Gaza : la guerre jusqu'à quand ?

Après avoir rompu le cessez-le-feu à Gaza et tué en dix jours un millier de Palestiniens de plus, Netanyahu dit vouloir reprendre des négociations avec le Hamas, et invite ses dirigeants à déposer les armes.

En fait, non seulement les bombardements israéliens n'ont pas cessé, mais des ordres d'évacuation des zones d'intervention militaire terrestre ont été diffusés, au nord et au sud du territoire. La menace portait le 31 mars sur la population réfugiée à Rafah, à la frontière égyptienne. L'armée a reconnu sans sourciller avoir tué quinze secouristes dans cette zone en bombardant des ambulances qu'elle avait trouvées « suspectes ».

Alors que la population, réfugiée sous des tentes et

les rares abris en dur encore debout, tente de survivre en dépit du manque de moyens élémentaires de subsistance, le ministre israélien de la Défense a maintenu que la guerre s'appliquerait avec « une force maximale dans de nouvelles zones ». Peu de kilomètres carrés sont pourtant épargnés par les bombardements, et les Gazaouis n'ont plus la force de se déplacer, avec leur famille et leurs maigres biens.

Les manifestations de quelques centaines de personnes qui ont eu lieu le



Gaza, fin mars.

25 mars et les jours suivants à Beit Lahya, puis dans la ville de Gaza, à Jabaliya et Khan Younes, ont montré cette lassitude, y compris à l'égard de la politique du Hamas. Des pancartes et des slogans l'ont dénoncée en demandant la fin de la guerre et en affirmant « Nous ne voulons pas mourir ». On ne sait s'ils résultaient d'une mobilisation spontanée ou émanaient de militants du Fatah, qui eux-mêmes ont appelé le Hamas à quitter le pouvoir à Gaza pour que la guerre cesse, mais la protestation est légitime.

Car la mort de 53 000 femmes, hommes et enfants en dix-huit mois et la destruction du territoire sont évidemment d'abord le résultat

de la guerre totale que mène le gouvernement d'Israël contre les Palestiniens. Mais le choix du Hamas de déclencher la guerre par son attaque du 7 octobre 2023 y a aussi sa part. Que ce soit pour se maintenir au pouvoir face à ses concurrents politiques au sein de la population palestinienne, ou pour se frayer une place en tant qu'interlocuteur dans les négociations avec Israël et les puissances régionales, l'organisation islamiste a ainsi ouvert un nouvel épisode, sanglant, dans la guerre que mène depuis des décennies l'État israélien à Gaza et en Cisjordanie. Et elle l'a fait dans des conditions telles que la population palestinienne

ne pouvait que le payer très cher. Le Hamas a aussi contribué à renforcer politiquement le gouvernement israélien. Au moment où une partie de sa population le contestait, Netanyahu a pu lui répondre en s'engageant dans une guerre à outrance.

L'énorme manifestation qui, le 29 mars encore, a conspué celui-ci à Tel Aviv montre qu'en Israël aussi, une partie de la population en a assez de la guerre et veut que les derniers otages reviennent. Le Premier ministre, soutenu par son gouvernement d'extrême droite et son allié Trump, n'en continue pas moins sa mortelle fuite en avant. Jusqu'à quand ?

Viviane Lafont

Aides humanitaires supprimées : des millions de victimes

La suppression par Donald Trump de la quasi-totalité des programmes d'aide gérés par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) a d'ores et déjà des conséquences dramatiques dans bien des pays pauvres.

En République démocratique du Congo, au Kivu, des distributions de nourriture dans les camps de déplacés ont été totalement interrompues et l'approvisionnement en médicaments de certains hôpitaux s'est arrêté net. Les programmes de vaccination contre la tuberculose, le paludisme ou le sida ne peuvent plus continuer. Il en est de même au Cameroun. Des cliniques ont fermé et, dans les régions les plus pauvres, la rupture des chaînes d'approvisionnement médical risque de réduire à néant des années de progrès dans la lutte contre les maladies.

En Birmanie, aujourd'hui touchée par le séisme, les centaines de milliers de réfugiés pourchassés par la junte qui s'abritent dans les neuf camps situés de l'autre côté de la frontière en Thaïlande sont menacés. Les hôpitaux gérés par le Comité international de secours financé par l'USAID ont fermé dès l'annonce de Trump. Les patients ont été évacués et certains sont morts faute d'oxygène ou de soins.

Au Cambodge, ce sont les opérations de déminage

qui ont été interrompues. Dans les années 1970-1973 les bombardiers américains avaient largué sur le pays près de 600 000 tonnes de bombes pour détruire la piste Hô Chi Minh utilisée par les combattants vietnamiens, dont beaucoup sont encore non explosées dans le sol. L'arrêt du déminage est tout un symbole de la politique de Trump. Après avoir provoqué d'énormes dégâts, l'impérialisme américain se lave les mains des conséquences.

Partout les dirigeants impérialistes ont mené des guerres ravageant les pays pauvres ou en ont allumé d'autres. Ils ont affamé et affament encore leurs populations, pillant les ressources naturelles, interdisant de fait l'accès aux médicaments et aux soins les plus élémentaires. Aujourd'hui, le chef de l'impérialisme le plus puissant assèche jusqu'au mince filet d'aide qui permettait à des organisations humanitaires de secourir ne serait-ce qu'une infime partie des victimes de cette politique.

Daniel Mescla

Liban : sous les bombes israéliennes

L'armée israélienne a de nouveau bombardé la banlieue sud de Beyrouth mardi 1^{er} avril, faisant trois morts et sept blessés, selon un bilan du ministère de la Santé libanais.

Il s'agit du second bombardement israélien après plusieurs mois de cessez-le-feu au Liban.

« La frappe a visé un terroriste du Hezbollah qui a dirigé des opérationnels du Hamas et les a assistés dans la planification d'une attaque terroriste » a déclaré l'armée israélienne. L'État israélien justifie une fois de plus ces bombardements par la nécessité de garantir sa sécurité face au Hezbollah. La population chiite, la

plus pauvre, qui habite les quartiers sud de Beyrouth, est plus particulièrement visée pour son soutien supposé au Hezbollah. Elle ne peut que craindre d'être de nouveau plongée dans la guerre, comme il y a quelques mois où des milliers de civils ont été tués ou blessés et plus d'un million de Libanais poussés à l'exode.

La situation de la population libanaise est de plus en plus catastrophique, car aux conséquences de

l'effondrement économique de l'année 2019 et de l'explosion du port de Beyrouth en 2020, qui l'ont fait sombrer dans la pauvreté, s'ajoutent celles des incursions de l'armée israélienne et les bombardements de son aviation.

Ce ne sont certes pas les différents appels à respecter le cessez-le-feu, dont celui de Macron, qui vont freiner Netanyahu. Fort du soutien de Trump, l'État israélien se livre à une politique terroriste à grande échelle prenant pour cible les populations du Liban, de Syrie, et toujours de Gaza.

Aline Retesse



En banlieue sud de Beyrouth, le 28 mars.

Ukraine : les négociations patinent, les populations trinquent

Durant ce que l'on nous présente comme des négociations en vue d'un cessez-le-feu en Ukraine, les jours se suivent et se ressemblent. Et ils sont toujours aussi sanglants.

Ainsi, la presse a largement repris ce que signalait l'armée de l'air ukrainienne : la nuit du 31 mars a été la première de l'année sans attaque massive de drones russes kamikazes. Mais il n'y a pas là de quoi pavoiser. La veille, la grande ville de Dnipro, plus ou moins épargnée jusqu'alors, avait été la cible de bombardements meurtriers. Et le lendemain, c'était au tour de Kharkiv, que les troupes russes pilonnent presque sans cesse.

Mais cela n'empêche pas les commentateurs d'épiloguer à longueur d'antenne sur les « accords » que Zelensky aurait acceptés, sur ceux que Poutine rejeterait, sans oublier les coups de gueule quasi journaliers que Trump – cela fait partie du personnage autant que de sa mise en scène d'arbitrage

entre belligérants – adresse tantôt à l'un, tantôt à l'autre.

Le 30 mars, Trump a ainsi menacé Moscou de nouvelles sanctions si la Russie « ne donne pas son accord pour mettre fin au bain de sang en Ukraine ». Trump serait « très remonté » contre Poutine, qui a évoqué de confier à l'ONU « l'administration temporaire » de l'Ukraine, donc en écartant Zelensky.

Énervé ou pas, Trump a saisi l'occasion de rappeler que l'impérialisme américain, et lui seul, est le maître des horloges dans cette guerre, que c'est lui qui décide, et que tous, Russie comprise, doivent courber l'échine devant lui.

Mais pour que nul n'ignore ce rapport de force écrasant en sa faveur, la Maison Blanche a aussitôt mis en garde Zelensky, même si

ces derniers jours il multipliait les coups de chapeau à Trump et à sa conduite des pourparlers. Zelensky venait d'accepter – Poutine ne l'ayant pas fait, cela ne l'engageait guère – le cessez-le-feu sans condition que proposait Trump. Mais, en même temps, il venait de retoquer la dernière version du projet américain d'exploitation des minerais stratégiques ukrainiens et ses clauses léonines. Zelensky y est même allé d'un claquant : « L'Ukraine ne reconnaîtra pas l'aide militaire américaine comme une dette », une circonstance aggravante, bien qu'il n'ait aucun moyen de faire valoir son refus.

Mais il est vrai aussi qu'en Ukraine, dès que le public a appris de quelles conditions les États-Unis accompagnaient la remise des terres rares, cela a été la stupeur, au point de susciter un tollé dans la presse et les milieux politiques. Zelensky ne pouvait donc rester muet, au risque d'apparaître comme



JULIA DEMAREE NIKHINSON EURONEWS

complice du vol en grand des richesses du pays, ce qui aurait compromis son image, déjà bien écornée, et à terme son maintien au pouvoir.

Cela étant, pour les dirigeants américains, ce ne sont que des péripéties aux effets limités. Mais cela ne signifie pas que les mêmes, Trump en tête, ne soient pas pressés d'obtenir un cessez-le-feu. En tout cas, leur impatience est de plus en plus visible.

Certes, après avoir tout fait pour que cette guerre éclate, ce qui correspondait à leur vieil objectif d'affaiblir la Russie et de toujours renforcer leurs positions dans l'espace ex-soviétique, les faucons ne sont nullement devenus des colombes. Ce conte, on le servira peut-être plus tard aux opinions publiques. Mais qui y croirait aujourd'hui, alors que la captation des terres rares ukrainiennes par les grands groupes américains, qui ont évincé leurs rivaux européens, montre à tous la réalité de certains des buts de cette guerre ?

En fait, c'est pour ces raisons même que les États-Unis, et d'abord les grands groupes capitalistes qui déterminent leur politique, veulent obtenir un cessez-le-feu dans les meilleurs délais. Il ne leur

suffit pas d'avoir, tel le géant Westinghouse, mis juridiquement la main sur la filière nucléaire en Ukraine ; pour en tirer le maximum de profit, il faut que ses centrales ne risquent pas d'être frappées par des missiles ou de passer sous contrôle militaire russe, comme à Zaporijjia. Et cela vaut pour les gisements de terres rares.

Ce n'est évidemment pas un hasard si le premier accord signé sous l'égide de Trump, bien qu'il reste à mettre en œuvre, concerne la sécurité du trafic maritime en mer Noire. En effet, ce trafic est capital pour les compagnies pétrolières russes et occidentales, et plus encore, semble-t-il, pour les trusts américains et européens qui négocient les céréales d'Ukraine et pour ceux qui ont fait main basse sur ses « terres noires » si fertiles.

En attendant, les paysans qui les cultivent pour eux peuvent bien sauter de temps en temps sur une mine, les soldats qui défendent ou tentent de conquérir ces terres peuvent bien y laisser leur peau : ce ne sont que les faux frais du profit capitaliste !

Pierre Laffitte



Dobropilla, dans l'oblast de Donetsk, le 8 mars.

Des « volontaires » pour le pillage

Judi 27 mars, flanqué du Premier ministre britannique, Keir Starmer, Macron a réuni à l'Élysée un sommet censé constituer une « coalition des volontaires » pour soutenir l'Ukraine.

Étaient présents Zelensky en personne et des délégations de presque tous les pays de l'Union européenne, plus la Turquie, le Canada et l'Australie.

C'était la troisième édition d'un ballet diplomatique orchestré par les gouvernements français et britannique depuis la

gifle infligée par Trump à Zelensky et à l'Union européenne. L'agitation est vaine, car, dans la médiation imposée par Trump à la Russie et à l'Ukraine, les principales puissances européennes restent sur la touche.

Mais c'est le seul moyen pour elles de pouvoir espérer

participer au partage des richesses de l'Ukraine, si toutefois les États-Unis sont disposés à leur laisser quelques miettes des terres rares, des terres noires et du nucléaire ukrainiens. Macron, qui se veut chef des croisés antirusse, se devait de donner l'exemple en annonçant 2 milliards d'euros de matériel militaire pour l'Ukraine, ce qui ne peut que faire plaisir aux industriels français de l'armement. Mais, même sur ce plan,

l'esbroufe n'est pas à écarter car, si l'on en croit le journal *Le Monde* du 29 mars, en 2024, sur les 3 milliards promis à l'Ukraine, seuls 700 millions ont été versés.

En vérité, le bluff est permanent dans la posture des puissances européennes. Il en est de même du projet d'envoyer des « forces de réassurance » constituées de soldats européens en Ukraine, en particulier français et anglais, pour tenir en respect « l'ogre

russe » une fois la paix signée sous égide américaine.

Ces raouts diplomatiques permettent au président français d'entretenir une image martiale. Au-delà de ces objectifs politiques, ce mauvais cinéma vient contribuer à alimenter le climat militariste qui vise à enrégimenter la population et la rendre prête à mourir pour défendre les intérêts d'une minorité d'industriels et de marchands de canons.

Boris Savin

Birmanie : la population victime du séisme et de l'impérialisme

Vendredi 28 mars, un violent séisme a touché la Birmanie, ainsi qu'une partie de la Thaïlande. Les dégâts sont très importants et le nombre de victimes ne cesse de monter, dépassant 2 000 morts.

Routes et ponts ont été coupés par le tremblement de terre, rendant l'acheminement de l'aide très difficile, en l'absence d'engins de déblaiement. Dans de nombreux endroits, la population est contrainte de se débrouiller seule, et doit dégager les corps enfouis dans les décombres à la main. Le bilan risque de s'alourdir des victimes de la crise sanitaire qui va suivre le séisme.

Déjà avant la catastrophe, près de quinze millions de Birmans, soit un tiers de la population, étaient menacés de famine. Le pays se classe 161^e pour son PIB par habitant. Pourtant, ce pays a été le paradis des trusts mondiaux dans

les années 2000 et jusqu'au coup d'État de 2021. On peut citer les groupes Accor, Lafarge, et surtout les grandes marques internationales du textile, pour qui travaillent des centaines de milliers d'ouvrières dans des conditions dignes du 19^e siècle. TotalEnergies y a exploité un immense gisement de gaz jusqu'en 2022. Ces grands groupes entretenaient d'excellentes relations avec les militaires, qui s'enrichissaient grâce aux parts détenues dans toutes les entreprises faisant des affaires dans le pays.

À la fin des années 1990, la dictature opéra une certaine libéralisation, toute relative, de



UNICEF

l'économie. Les entreprises publiques furent privatisées, mais les militaires conservèrent une grande partie des capitaux. Ils mirent en avant une façade plus démocratique, en appelant l'ancienne opposante Aung San Suu Kyi au pouvoir, rôle qu'elle accepta bien volontiers. Mais ces timides changements étaient encore de trop, et en 2021, la junte mit fin à la comédie. Elle fit arrêter Aung San Suu Kyi, et reprit le pouvoir brutalement. Seulement cette fois, elle se heurta au soulèvement

d'une grande partie de la population, en particulier ouvrière. La répression fut un bain de sang, à tel point que les grandes puissances se sentirent obligées de prendre leurs distances avec le régime. Elles décidèrent de sanctions : gel des avoirs des militaires à l'étranger, et surtout restrictions des exportations vers la Birmanie et gel de l'aide financière. Toutes ces mesures, si elles ont eu peu d'impact sur la junte, ont en revanche touché de plein fouet la population. Bien avant le séisme, les

hôpitaux du pays manquaient déjà de tout. Aujourd'hui, la situation est aggravée par le fait que des régions entières sont aux mains de guérillas, et le pouvoir central n'y met pas les pieds. Il a même continué à bombarder les zones rebelles dans les jours qui ont suivi le séisme.

Les grandes puissances, qui poussent aujourd'hui des cris d'indignation, sont largement responsables de la situation catastrophique dans laquelle est plongée la population birmane.

Camille Paglieri

Italie : le numéro d'équilibriste de Meloni

Les déclarations de Trump en faveur d'un accord avec Poutine pour se partager l'Ukraine ont désorienté ses subalternes qui dirigent les puissances européennes.



Salvini et Meloni, complices et rivaux.

En Italie, cette situation fait tanguer l'attelage gouvernemental, tandis que les travailleurs continuent de payer le prix fort pour que les profits de la bourgeoisie demeurent au sommet.

Laissant Macron et Starmer endosser le costume de grands résistants à l'auto-crate Poutine, Meloni revendique un « lien » particulier avec Trump pour présenter

son gouvernement comme le moyen de maintenir le « pont » atlantiste entre États-Unis et Europe. Meloni et son parti ex-fasciste, Fratelli d'Italia (Frères d'Italie) pensent ne pas avoir intérêt à prendre leurs distances avec un Trump dont la démagogie plaît à une bonne partie de leur électorat, sans pour autant tourner le dos à l'UE et à tout ce qui dépend

d'elle pour les entreprises italiennes.

Meloni s'essaie donc à l'art délicat de l'équilibriste, assurant d'un côté qu'il faut bien entendu s'armer mais qu'il faut le faire sans creuser la dette de l'Italie, tout en louant l'attitude de Trump, qui prétend vouloir mettre fin à la guerre en Ukraine.

Dans ce jeu politique, le principal adversaire de Meloni est aussi son allié au gouvernement. Le vice-président du conseil, Salvini, ministre des Transports et dirigeant du parti xénophobe d'extrême droite La Lega (La Ligue), se démarque de Meloni, en espérant sans doute lui rafler la part d'électorat qu'elle lui a ravie lors des précédentes élections.

Moins contraint de respecter les apparences de responsabilité, Salvini peut critiquer le plan de réarmement européen, en déclarant par exemple : « Utiliser de l'argent italien pour payer des chars d'assaut allemands ? Non merci ».

Revendiquant un pacifisme patriotique, il a saisi l'occasion d'apparaître plus radical que sa rivale sur les terrains les plus crasseux, déclarant par exemple : « Le problème de l'Italie, c'est la frontière sud et l'immigration clandestine, pas l'invasion des cosaques ».

Dans l'opposition aussi, les dirigeants politiques et syndicaux, parfois d'un même parti, prennent des positions différentes. Cela va du ton franchement belliciste en soutien du plan de réarmement européen, aux déclarations pour le fustiger. Mais tous défendent d'une seule voix de prétendus « intérêts nationaux », qui sont en réalité les intérêts des industriels et des marchands d'armement. Car s'ils veulent garder l'oreille pacifiste d'une large partie de l'opinion italienne, ils ne manquent pas une occasion de ravir des marchés pour l'Italie, qui a réussi à se hisser au sixième rang des pays exportateurs d'armes.

Meloni pourrait avoir du mal à se maintenir en équilibre et devoir affronter une crise politique. Mais, quoi qu'il en soit de la position du gouvernement vis-à-vis des décisions de l'UE et de ses alliances, les travailleurs peuvent être certains que les fortunes de la bourgeoisie continueront à se faire sur leur dos.

Le dernier rapport mondial sur les salaires de l'Organisation internationale du travail, présenté le 24 mars, indique que les salaires italiens sont les plus bas des pays du G20. L'augmentation moyenne de 2,3 % en 2024 est loin de rattraper la baisse enregistrée les années précédentes, alors que l'inflation arrivait à des sommets jamais atteints depuis 40 ans. Pour ne plus subir des salaires minables et des conditions de vie qui se dégradent, les travailleurs devront mener leur guerre contre la bourgeoisie et aucun de ses dirigeants politiques ne sera de leur côté.

Nadia Cantale

Saint-Étienne : une dissolution qui ne passe pas

Samedi 29 mars, une manifestation jeune et populaire de 3 500 personnes a défilé dans les rues de Saint-Étienne pour dénoncer les menaces de dissolution des clubs de supporters de l'équipe de football stéphanoise, *Magics Fans* et *Green Angels*.

JUDICAËL BISSARDON LE PROGRÈS



Manifestation des supporters, à Saint-Étienne, le 29 mars.

Le ministre de l'Intérieur Retailleau et celui de la Justice Darmanin justifient leurs menaces par des débordements et des violences lors d'un match, il y a trois ans. Ces annonces s'inscrivent dans la surenchère permanente des ministres qui veulent montrer qu'ils défendent l'ordre et la fermeté, surtout quand ils sont dirigés contre les classes populaires. Elles s'ajoutent aux mesures contre les travailleurs sans-papiers et au soutien ministériel inconditionnel aux forces de police.

Les deux clubs visés sont pourtant loin d'être les dangereux rassemblements de hooligans qu'évoquent les autorités. Ils assurent la sécurité collective dans les tribunes et servent

d'intermédiaires avec les organisateurs.

La CGT des Territoriaux a rappelé leur investissement dans des causes humanitaires comme l'envoi d'aides aux sinistrés du séisme au Maroc en 2023. Et par exemple, lors des manifestations contre la réforme des retraites, les clubs visés avaient exprimé leur soutien à la contestation en faisant une minute de silence à la 49^e minute après chaque utilisation du 49-3, ou en déployant dans les tribunes une banderole proclamant « la police mutile, la police assassine » contre les violences policières.

Dans la manifestation du 29 mars, le mépris à l'encontre des clubs de supporters majoritairement ouvriers était dénoncé, tout

comme s'exprimait l'envie de ne pas se laisser malmené par ces ministres. Sans surprise, les politiciens locaux, députés et sénateurs, de gauche comme de droite, ainsi que l'homme d'affaires qui dirige le club de Saint-Étienne, soutiennent les clubs face à Retailleau. Ces notables jouent évidemment la carte de l'union sacrée derrière le club, espérant gagner des soutiens et de futurs électeurs. Cela n'enlève rien à la légitimité de la protestation des membres des clubs qui refusent de céder devant l'autoritarisme croissant de l'État et la démagogie des ministres aussi durs avec les classes populaires qu'ils sont à plat ventre devant les grands patrons.

Correspondant LO

Lycée René Cassin – Gonesse : “Non aux fouilles!”

Depuis quelques semaines, les élèves du lycée René Cassin à Gonesse, en banlieue parisienne, ont subi à trois reprises à l'entrée de l'établissement des fouilles de sacs et mêmes des palpations par des policiers venus par surprise et en force.

Les policiers prétendent ainsi assurer la sécurité parce qu'il y a eu des bagarres dans la ville. En réalité, ces fouilles répondent à la démagogie sécuritaire des ministres Borne et Retailleau qui ont promis leur multiplication aléatoire devant les établissements scolaires. C'est d'autant plus révoltant que, dans le même temps, les lycéens

de Gonesse subissent l'appauvrissement des classes populaires et le manque de moyens dans l'éducation : lycée saturé, poste d'infirmière non pourvu pendant la moitié de l'année passée, classes à 35 élèves...

Beaucoup d'élèves ont ressenti à juste titre ces fouilles répétées comme une forme d'humiliation et d'injustice les assimilant

à des délinquants. Les enseignants, également choqués, se sont mobilisés par la grève à deux reprises. L'indignation a encore été renforcée par l'arrestation abusive au lycée d'un élève mineur innocent. Un rassemblement devant l'établissement associant des enseignants et des élèves avec pancartes et slogans criés au mégaphone a permis de montrer qu'ils ne se laissaient pas intimider et d'exprimer ensemble leur rejet de ces pratiques policières visant à mettre la jeunesse au pas.

Correspondant LO



Mort d'Yves Boisset : on ne dira pas “R.A.S.”

Mort lundi 31 mars, à 86 ans, Yves Boisset avait derrière lui une longue carrière de réalisateur contestataire qui n'avait pas peur de critiquer la société dans laquelle il vivait.

Il fit face à la censure dès 1970 : le ministre de l'Intérieur de l'époque, Raymond Marcellin, estimait que son film *Un Conde* salissait l'honneur de la police, parce qu'il faisait dire à un personnage que « tous les flics sont des ordures », et qu'il mettait en scène un interrogatoire musclé. Il fallut six mois pour obtenir l'autorisation de sortie.

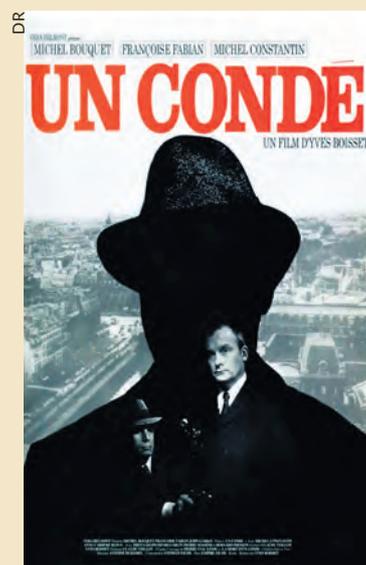
Dans son film *L'Attentat*, en 1972, Boisset dénonçait la collaboration entre la police de De Gaulle et la police marocaine, qui avait abouti à l'assassinat de l'opposant Ben Barka en 1965. Là aussi, la préfecture de police multiplia les entraves, refusant entre autres d'accorder les autorisations de tourner. Quant à *R.A.S.*, sorti en 1973, il est un des rares

films ayant dénoncé l'armée française en Algérie. Il montre comment trois jeunes réservistes, opposés à la guerre, se retrouvent broyés au sein d'un bataillon disciplinaire. La censure exigea le retrait d'une scène de torture, et des bobines évoquant l'utilisation de la « gégène » disparurent mystérieusement.

Le film le plus célèbre de Boisset, *Dupont Lajoie* (1975), est une charge contre le racisme. L'année suivante, le cinéaste fut victime d'intimidations

de groupes d'extrême droite, pour avoir dénoncé l'action du SAC (Service d'action civique, milice gaulliste) dans son film *Le Juge Fayard dit le Shériff*. Il fut même obligé de se mettre un peu au vert après ce tournage, mais il n'abandonna pas, et tourna encore de nombreux films qui furent autant de charges contre la corruption, les basses œuvres de l'État français. Yves Boisset n'est plus ; ses films restent à voir et à revoir.

Camille Paglieri



Grève du 3 avril : pour les salaires et les retraites

Les syndicats de la fonction publique, CGT, UNSA, FSU et Solidaires appelaient à faire grève et à manifester le jeudi 3 avril pour l'augmentation des salaires et l'abrogation de la réforme des retraites.

Le pouvoir d'achat des classes populaires ne cesse en effet de chuter. Les prix explosent tandis que les salaires sont bloqués ; dans la fonction publique, la valeur du point d'indice est gelée. Par contre, du côté des actionnaires des grandes entreprises, l'argent coule à flots : 100 milliards d'euros de dividendes ont été versés aux actionnaires en 2024.

« Sous prétexte d'économie de guerre, ils veulent nous faire travailler toujours plus et envisagent de nouvelles régressions dans les écoles, les hôpitaux, les

universités, la culture, les collectivités locales, les tribunaux » peut-on lire dans un tract de la CGT. C'est sous le même prétexte que le gouvernement se prépare à imposer de nouveaux reculs sur les retraites. Il ne faut pas s'en étonner. Le premier ministre n'a pas « trahi ses engagements en affirmant que les concertations ne pourraient pas revenir sur les 64 ans », comme s'en indignent la CGT, car il ne s'engage que vis-à-vis des capitalistes dont il est le serviteur. Il est vain d'attendre quoi que ce soit du

gouvernement ou de quelconques négociations. Ce sera aux travailleurs d'imposer que les salaires augmentent de 300, 400, 500 euros et qu'ils suivent la hausse des prix, d'imposer des embauches massives et la possibilité pour les travailleurs de partir à la retraite avant d'être démolis par des années d'exploitation.

Les travailleurs n'ont pas à être sacrifiés pour que les bénéficiaires des grandes entreprises, en particulier celles du secteur de la défense, continuent de grimper. Ceux qui font le choix de la grève et celui de manifester ont mille fois raison.

Aline Retesse



Piquet de grève à l'entrée de France 3 Pays de Loire.

Audiovisuel public : l'inquiétude des salariés

Lundi 31 mars et mardi 1^{er} avril, des radios du secteur public n'ont pas assuré leurs programmes habituels en raison d'une grève.

Les travailleurs protestaient contre le projet d'un député Les Républicains, défendu par la ministre de la Culture, Rachida Dati.

Elle veut en effet réunir en un seul grand groupe, une future holding France Médias, les services publics actuels de Radio France et France télévision, et peut-être aussi France Médias Monde (France 24, RFI...) et l'Institut national de l'audiovisuel (INA), où un préavis de grève a également été déposé.

Rachida Dati plaide l'urgence « de préserver l'audiovisuel public en rassemblant ses forces » contre la concurrence des groupes privés et dit rechercher l'efficacité dans ce qui serait une simple « réorganisation ».

Les syndicats ont critiqué ce projet en le présentant comme « dangereux

pour la démocratie », car il menacerait l'indépendance des médias en imposant la mainmise sur l'audiovisuel d'une direction unique... une « indépendance », déjà bien entamée si l'on en juge par l'uniformité actuelle des journaux télévisés.

Mais les grévistes ont aussi dénoncé l'aggravation de leurs conditions de travail. Comme l'a dit une déléguée syndicale du SNJ CGT : « Ce type de réforme vise d'abord les économies en réduisant les effectifs et les programmes. C'est ce qui s'est passé à la BBC et au Canada. »

Et sur ce terrain-là, journalistes, pigistes, salariés de radios locales, techniciens ont bien des intérêts communs avec l'ensemble des travailleurs victimes de la crise.

Sylvie Maréchal



Grève de la fonction publique, le 5 décembre 2024.

Discriminations : les recommandations de Trump

L'ambassade américaine a écrit aux entreprises françaises susceptibles de répondre à des appels d'offres publics aux États-Unis, leur demandant de s'engager à respecter la nouvelle réglementation instaurée par Trump.

Sous l'appellation mensongère de « lutte contre la discrimination », Trump a supprimé les quelques protections qu'avaient obtenues des minorités américaines, en particulier les Noirs, telles que la « discrimination positive ». Mise en place à partir des années 1950 sous la pression des luttes massives pour l'égalité, elle permettait à certains d'entre eux d'accéder à des études et à des emplois dont ils étaient exclus. Elle

avait été étendue depuis à d'autres catégories de la population et est aujourd'hui la cible de la croisade raciste et misogyne de Trump.

Les entreprises françaises destinataires du courrier doivent s'engager à « n'opérer aucun programme faisant la promotion de la Diversité, de l'Équité et de l'Inclusion (DEI) ». Une directive similaire a été envoyée par les autorités américaines dans d'autres pays européens. Au fond, elle

vient à l'appui de l'offensive protectionniste des États-Unis : elle pourrait favoriser des capitalistes américains en excluant des entreprises européennes accusées de favoriser la « DEI ».

« On ne peut pas s'incliner, nous avons des valeurs », a réagi le président du Medef Patrick Martin, tandis que le ministre du Commerce extérieur dénonçait « les ingérences américaines dans les politiques d'inclusion des entreprises françaises ». D'autres patrons, cités par le journal *Les Échos*, sont plus sincères : « Les entreprises qui ont d'énormes contrats [aux États-Unis] ne vont pas beaucoup réfléchir », déclare

l'un d'eux, qui ne tient pas à se faire connaître. Elles suivraient ainsi l'exemple de leurs homologues américaines, qui ont jeté par-dessus bord leurs programmes « DEI » dès l'arrivée de Trump à la présidence.

Cela devrait être assez simple car, comme l'ajoute ce patron anonyme, « il n'y a pas de véritable politique de discrimination positive en France ». Les rares obligations ne sont pas respectées : seules 30 % des entreprises de plus de 20 salariés atteignent le quota légal de 6 % de travailleurs handicapés, et bien que l'égalité entre hommes et femmes soit inscrite dans

la Constitution depuis 1946, les femmes gagnent en moyenne 22 % de moins que les hommes dans le privé. Loin de reculer, les discriminations envers les femmes et les minorités sont en forte augmentation en France ces dernières années, comme le relève le dernier rapport de la Défenseure des droits, publié le 25 mars.

Si les patrons français ont des valeurs, comme le dit Patrick Martin, ils prennent soin de ne pas les user en s'en servant, et les gardent précieusement pour les discours et les plaquettes publicitaires.

Claire Dunois

Safran : à Villaroche, la lutte pour les 100 euros continue

Depuis un mois à l'usine Safran de Villaroche, environ 300 ouvriers sur deux équipes débrayent chaque jour pour les salaires. Ils exigent 100 euros d'augmentation pour tous, alors que la direction n'avance que 42 euros pour les salaires les plus bas.

Chaque semaine, des actions continuent à être organisées. Les chefs commencent à bien connaître les sifflets et les cornes de brume. Ce sont les travailleurs qui se réunissent et décident de ce qu'ils veulent faire, avec des militants syndicaux, essentiellement de la CGT, qui s'impliquent activement.

Plus d'une fois, les ouvriers se sont rassemblés sur le rond-point d'entrée, avec leur banderole « 100 euros pour tous » ou devant la cantine, pour interpeller les salariés de

l'équipe normale. Plus de 4 000 d'entre eux sont dans les bureaux, ingénieurs ou techniciens. Même s'ils ne participent pas pour le moment, ils voient le mouvement avec sympathie et l'accueil est bon.

La direction, elle, tente la répression : des dizaines de blâmes ont été envoyés à des travailleurs qui se réunissaient dans un local de l'entreprise. Face à cela, ils ont écrit un texte pour rejeter les accusations de la direction, et c'est ensemble qu'ils sont allés le porter, chacun le remettant



À Corbeil, le 20 mars.

à l'encadrement. Deux ouvriers participant au mouvement étaient aussi convoqués mercredi 2 avril pour être informés d'une sanction. En réponse, deux rassemblements étaient prévus pour les soutenir.

Ces manœuvres n'ont donc pas entamé la détermination des ouvriers. Pour populariser leur mouvement, ils se sont déjà rendus devant l'usine de Corbeil. Et au moins une équipe a décidé de se rendre au site

Safran de Saint-Quentin-en-Yvelines, où des débrayages ont eu lieu pour les 100 euros.

La lutte pour les salaires est celle de tous les travailleurs et elle continue.

Correspondant LO

À Saint-Quentin-en-Yvelines, c'est le moment de lutter ensemble !

Mercredi 26 mars une heure d'information syndicale, organisée par la CGT, avait regroupé 150 personnes sur les deux équipes, pour des augmentations de salaires véritables.

Les votes pour se lancer dans les débrayages d'une heure par jour ont donné 40 pour le matin et 15 l'après-midi. La CGT a donc décidé de ne pas appeler aux débrayages tout en disant qu'elle soutenait ceux qui voudraient quand même se lancer.

Dès le lendemain, ceux qui avaient voté pour n'avaient pas l'intention d'en rester là, d'autant plus

que, depuis près d'un mois, le mouvement tient à Villaroche et qu'ils pensent que c'est le moment d'y aller. Ils ont donc débrayé, en se rassemblant dans l'allée centrale de l'usine puis en faisant le tour des ateliers, à environ 40 le matin et 30 l'après-midi. Les chefs de secteur mais aussi responsables DRH « accompagnaient » les travailleurs en grève. Comme le disait

un gréviste, comme cela au moins, ils étaient aussi en grève, malgré eux !

Depuis, ces actions se poursuivent tous les jours et le nombre globalement ne faiblit pas. Il fallait essayer d'entraîner de nouveaux collègues dans la lutte et accueillir les camarades de Villaroche qui devaient venir à Saint-Quentin jeudi 3 avril. Nul doute que l'ambiance combative allait être au rendez-vous.

Safran est un des plus grands groupes industriels français, un des leaders

mondiaux des moteurs d'avion, qui a fait plus de 4 milliards de bénéfices en 2024, en hausse de 50 %. Il a lancé un plan de rachat d'actions sur quatre ans de 5 milliards, s'ajoutant aux dividendes des actionnaires.

Dans ce contexte, l'augmentation de 42 euros brut, annoncée début 2025, est restée en travers de la gorge de tout le monde. Et la conscience que les travailleurs de tous les sites de Safran doivent lutter ensemble se développe.

Correspondant LO

Dans les bulletins Lutte ouvrière



On l'a échappé belle !

Aux Panneaux-Plans, il y a 2 semaines, on a passé une bonne journée : traîne en panne, élévateurs en panne, chaîne en panne, pont en panne et pour finir la caisse de la cantine était en panne. Mais ça c'est grave, heureusement, on a pu manger quand même.

Chantier naval Saint-Nazaire

La pause s'impose

En ORL les équipes soignantes sont passées en 12h, mais certains cadres disent que la pause est toujours de 30 min, comme lorsque nous étions en 7h.

C'est bizarre, ils ont dû faire une grosse impasse à l'école primaire... Pas grave, on va leur expliquer la règle de trois.

Hôpital Lariboisière

Ne pas se tromper d'ennemi

L'aviation militaire a pris son envol durant la Première Guerre mondiale. À la fin de celle-ci, Marcel Dassault (Marcel Bloch à l'époque) avait réussi à vendre à l'armée française quelque 200 avions. Ils étaient surnommés « cercueils volants ».

Alors qu'à la fin du conflit le pays était en ruine et comptait ses morts, Dassault comptait ses sous : il avait fait fortune !

Bulletin Dassault-Cergy

Lubrizol – Le Havre et Rouen : les vautours capitalistes à l'œuvre

Depuis jeudi 27 mars, les travailleurs de Lubrizol (production d'additifs pour lubrifiants et carburants) à Rouen et au Havre sont en grève contre le plan de licenciement prévu par la direction sur les deux usines de Seine-Maritime.



À l'usine de Rouen, près de la moitié du personnel, soit 140 salariés, seraient mis à la porte. Lubrizol n'est en aucun cas une entreprise en difficulté ou en perte de marché : rien que la branche française du groupe a engrangé 66 millions de bénéfices l'an passé. Mais voilà, ce n'est pas encore assez pour les dirigeants et les actionnaires qui lancent cette « réorganisation », comme ils disent, pour maximiser leurs profits.

Les grévistes sont d'autant plus déterminés que la direction a le culot dans les

« mesures d'accompagnement » du PSE de ne prévoir pour les indemnités complémentaires versées aux licenciés que 6 000 euros au maximum pour ceux ayant plus de vingt ans d'ancienneté... et même seulement 2 000 euros maximum pour ceux de moins de dix ans ! Une aumône insultante quand on sait que Lubrizol est en fait la propriété de Berkshire Hathaway, le gigantesque groupe financier de Warren Buffett, un des dix hommes les plus riches du monde !

Correspondant LO

Thales – Mérignac: le mouvement gagne des partisans

Sur le site Thales de Mérignac, à la date du mardi 1^{er} avril, les techniciens de DMS assurant la production du radar et de l'un des calculateurs du Rafale étaient en grève pour les salaires depuis dix jours.

Vendredi 28 mars, ils ont été rejoints par un service d'AVS, l'autre entité présente sur le site, axée sur l'électronique civile, et par un service d'ingénieurs de DMS. L'ensemble de ces grévistes se sont retrouvés lundi 31 au matin autour d'une « auberge espagnole » au Campus café. Ce fut un succès puisqu'ils étaient près d'une centaine.

La direction multiplie quant à elle les bourdes et les provocations. Elle a cherché à interdire aux grévistes le Campus café pour leur auberge espagnole, sans résultat. Elle convoque des salariés individuellement pour faire pression. Vexée d'avoir été ridiculisée par les grévistes qui ont trouvé des portes dérobées pour rencontrer la délégation de

Boeing venue à Mérignac faire ses emplettes, elle a même sanctionné un salarié pour un trait d'humour sur Boeing et ses problèmes de portes, pourtant fort à propos. Mais le client est roi... Lundi matin 31 mars, un directeur a rencontré les grévistes pour leur parler d'une prime à laquelle la plupart n'ont pas droit ! Ils en sont ressortis encore plus en colère.

Dans les services, les feuilles de position, annonçant à chacun le peu de ralonges sur sa feuille de paie, ont été distribuées. Ingénieurs comme techniciens ont pour beaucoup touché 30, 40 ou 50 euros. Les chefs ont bien du mal à expliquer pourquoi la prime indexée sur les résultats de l'entreprise est cette année en

baisse alors que les bénéfices battent tous les records.

La détermination des grévistes commence donc à être contagieuse. Ces derniers font des tournées dans les bâtiments du site et, sans attendre les organisations syndicales, ils cherchent à communiquer directement à l'extérieur, vers leurs collègues de Brest ou de Toulouse. À Toulouse, une majorité des techniciens et des ingénieurs du Rafale ont ainsi décidé de se mettre en grève dès le 1^{er} avril. Sur le site de Mérignac, des sous-traitants, des ingénieurs prestataires, pour qui les augmentations sont souvent deux fois inférieures à celles de Thales, se sont dits déterminés à rejoindre le mouvement.

Enfin la caisse de grève s'est remplie à très grande vitesse, montrant que, si la grève est minoritaire, elle est largement soutenue.

Correspondant LO



Toray – Saint-Maurice-de-Beynost: une grève d'avertissement

Du 21 au 28 mars plusieurs dizaines de travailleurs de l'usine Toray, à Saint-Maurice-de-Beynost, dans l'Ain, près de Lyon, ont fait grève après l'annonce par la direction d'un plan de productivité.

Les ouvriers et techniciens de cette usine japonaise de 500 salariés fabriquent du film alimentaire dans des ateliers, beaucoup tournant en équipes continues en 5x8. Comme dans toute l'industrie chimique, les patrons de Toray cherchent à leur faire payer les incertitudes sur les commandes et la production engendrées par la flambée des prix de l'énergie et les soubresauts de l'économie mondiale. Depuis des mois, ils utilisent chaque arrêt de production pour renvoyer des intérimaires, faire pression pour que les travailleurs posent des congés ou acceptent d'être déplacés dans d'autres ateliers.

Le 18 mars, la direction annonçait un plan de productivité dont la mesure phare était la promotion d'un cadre, connu pour manier le bâton, dans un atelier de l'usine. Sa mission est de réduire les coûts en augmentant la polyvalence et en réduisant le nombre d'intérimaires et les heures supplémentaires. Selon la direction, sans gain de productivité, l'actionnaire japonais risque de refuser de recapitaliser l'entreprise. Mais ce chantage a fait long feu car son plan a suscité la colère, parfois l'ironie, de toute l'usine, y compris de la part de nombreux cadres.

Les travailleurs de l'atelier V ont réagi sans attendre la mise en œuvre du projet. Le redémarrage de leur atelier étant prévu le 21 mars après un arrêt technique, ouvriers et techniciens se sont mis en grève, certains totalement, d'autres à des moments stratégiques.

Le lundi 24 mars à midi, devant l'usine, une première assemblée générale a discuté longuement du plan patronal, de la grève, des objectifs, du rapport de force dans les différents ateliers. Les 35 grévistes présents ce jour-là ont constaté que la grève touchait surtout l'atelier V et qu'elle devra être plus large pour faire ravalier le projet, mais tenaient à montrer au patron et au nouveau chef leur refus de marcher au pas. Ils ont décidé de poursuivre la grève ou les débrayages et de se réunir tous les jours pour faire le point. Pendant une semaine, l'encadrement n'a pas réussi à faire redémarrer les machines.

Vendredi 28 mars, l'assemblée des grévistes a discuté de la mise en place d'un réseau d'alerte pour réagir ensemble dès que le nouveau chef tenterait de mettre la pression sur quelqu'un. Cette grève d'avertissement leur a permis de vérifier qu'ils peuvent compter les uns sur les autres.

Correspondant LO

Atsem – Lorient: la couche est pleine

Depuis lundi 24 mars, les Atsem de Lorient, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, ont décidé de débrayer et manifester leur colère.

Toute la semaine, les Atsem se sont adressées aux parents et aux habitants devant les écoles, les supermarchés et commerces avec leurs propres tracts et chansons disant : « On est là du soir au matin... désormais les jolis discours ça

n'va pas suffire. » Elles trimbalent même Henri, leur aspirateur.

Pour les Atsem, c'est journée continue de 8 heures à 17 h 45 avec des missions toujours plus diverses : elles accompagnent les enseignants en classe,

entretiennent les locaux, aident les plus petits à la cantine... et font de plus en plus office de puéricultrices. La soixantaine d'Atsem se sont organisées, d'abord autour de leur groupe WhatsApp pour décider de leurs revendications, de la reconnaissance de leur métier, de la revalorisation de leur salaire, d'une retraite décente, et de leurs actions.

Rassemblées devant la mairie mercredi 26 mars, elles ont dit ses quatre vérités à l' élu présent, celui des ressources humaines justement. Ses promesses lâchées du bout des lèvres et sa totale méconnaissance de leur métier ont renforcé leur colère. La détermination des Atsem est d'autant plus grande que les collègues de Lanester, une ville voisine, se sont jointes à elles et que des parents d'élèves ont lancé une pétition pour les soutenir.

Les Atsem ont voté la poursuite de leur mouvement pour la semaine suivante avec l'objectif d'entraîner leurs collègues des autres villes.

Correspondant LO



RATP bus : inquiétude face aux transferts

La Région Île-de-France a annoncé qu'elle allait attribuer à Transdev les dépôts actuellement RATP de Pavillons, en Seine-Saint-Denis, et de Flandres à Paris. Le dépôt de Fontenay, dans les Hauts-de-Seine, serait attribué à ATM et celui de Massy dans l'Essonne à la filiale RATP Cap.

Ces transferts doivent se faire dans un délai d'un an. La filialisation de l'ensemble du réseau bus de la RATP doit se poursuivre et s'achever d'ici fin 2026. La direction de la RATP, tout comme la Région, tiennent depuis le début un discours rassurant pour faire passer la pilule. Dans un courrier adressé aux agents de la RATP, Valérie Péresse, la présidente de la Région et d'Île-de-France Mobilités (IDFM), répète que la garantie de l'emploi restera et que les salaires seront maintenus. Une indemnité différentielle pour les salaires, calculée par le repreneur, sera censée combler la différence entre les salaires RATP et ceux des filiales.

Ces promesses n'engagent que ceux qui les croient. Les travailleurs de la RATP savent que ceux qui sont en inaptitude risquent fort d'être licenciés de façon plus expéditive, que pour les salaires et les augmentations plus ou moins automatiques à l'ancienneté, le repreneur fera ce que bon

lui semble. Quant au calcul RATP de la retraite pour ceux qui en bénéficient encore, un décret prévoit son maintien. Mais pour combien de temps ?

Depuis des années, la RATP a préparé la voie pour les repreneurs. C'est elle qui a instauré un salaire inférieur de 300 euros pour les conducteurs de bus recrutés depuis 2023. Pour les conditions de travail, elle a supprimé six jours de repos et allongé le temps de conduite quotidien de 50 minutes. Le repreneur aura toute latitude de poursuivre dans la même voie. C'est ce qui se passe dans la plupart des réseaux de bus, après chaque appel d'offre pour les « délégations de service publics » (DSP).

Les travailleurs des bus ont aussi appris qu'ils perdront la carte de circulation gratuite sur le réseau RATP. Au dépôt de Montrouge et de Massy, une pétition a été lancée pour la conserver et pour contester le courrier envoyé par la direction à ceux qui ont un compte



MAIRIE DE NEUILLY-PLAISANCE

repos en négatif. Celle-ci menace de les obliger à venir travailler gratuitement sur leurs repos !

Au lieu de dénoncer et de combattre ces attaques de la direction, les communiqués des syndicats laissent entendre qu'attribuer les dépôts aux filiales de la RATP aurait été mieux pour les salariés et les usagers. Les élus de gauche de la région en ont rajouté.

Par exemple, LFI dénonce l'attribution de dépôts à ATM, qui est une entreprise italienne gérant les transports urbains de Milan, écrivant que « cette entreprise n'a aucune connaissance de la réglementation

française », ou invoquant « la défense de notre souveraineté économique et de notre savoir-faire ». D'autres soulignent le fait qu'au sein de Transdev, c'est un capitaliste allemand qui sera majoritaire. Comme si c'était le problème et comme si la RATP ou les patrons bien français choyaient les travailleurs !

En présentant le danger comme venant des entreprises étrangères, en présentant la RATP comme un refuge douillet et l'assurance d'un meilleur service aux usagers, c'est le fond de l'attaque menée contre les salaires et les conditions de travail qui est mis de côté.

Les travailleurs estiment à juste titre que cet éparpillement des dépôts entre diverses sociétés vise à les affaiblir. Mais dire que le maintien au sein de la RATP ou de ses filiales mettrait fin aux attaques qu'elle n'a cessé de mener serait une illusion.

Les 19 000 travailleurs concernés par le passage en filiale représentent une force qui peut faire échouer cette attaque. À condition de se concentrer sur la défense des intérêts des travailleurs et de leurs revendications, de s'organiser dans cet objectif dans les dépôts et entre les dépôts.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal avril 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :
LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Turquie : le mouvement ne faiblit pas

Le mouvement de protestation déclenché par la décision d'Erdogan d'emprisonner le maire d'Istanbul, Ekrem Imamoglu, n'est sans doute pas près de finir.

Dimanche 30 mars, ce sont encore des centaines de milliers de personnes qui se sont rassemblées pour un meeting à Maltepe, sur la rive asiatique du Bosphore.

Le maire d'Istanbul apparaît comme le principal opposant à Erdogan, susceptible de l'emporter face à lui lors de l'élection présidentielle prévue en 2028. En le faisant arrêter sous des accusations fabriquées de « corruption » et de « terrorisme », Erdogan veut évidemment se débarrasser de ce concurrent et peut-être en profiter pour avancer l'élection. Mais l'arrestation a entraîné, au moins parmi la jeunesse, un mouvement de protestation allant au-delà du simple soutien à Imamoglu et à son parti, le CHP, le Parti républicain du peuple, qui se dit social-démocrate et est en fait l'héritier du parti nationaliste fondé par Mustafa Kemal. Les jeunes qui ont manifesté à partir de nombreuses universités et villes expriment en fait une révolte contre le régime d'Erdogan lui-même, son autoritarisme croissant et son caractère policier, religieux et réactionnaire. Leur mouvement rappelle celui qui a surgi en 2013 à partir d'une protestation contre la destruction du parc Gezi, au centre d'Istanbul.

Erdogan espère sans doute maintenant que la

semaine de congés dont profitera une grande partie de la population pour le Bayram, la fête traditionnelle qui clôt le ramadan, fera baisser la mobilisation. Sa police cherche à y contribuer aussi en multipliant les arrestations notamment parmi les jeunes. Mais cela ne suffira sans doute pas. Les dirigeants du CHP, après une hésitation initiale, ont choisi de se porter à la tête de la contestation et annoncent d'autres initiatives. Ils ont maintenant le renfort du parti DEM, le parti kurde qu'Erdogan a cherché à acheter sans être capable de lui annoncer la moindre concession réelle et alors que son dirigeant, Demirtas, est lui aussi toujours en prison de même que le leader du PKK, Öcalan.

Les dirigeants du CHP et du DEM disent vouloir sauver « ce qui reste de la démocratie

turque » face au régime autoritaire d'Erdogan. Ils veulent surtout apparaître comme une alternative politique crédible à celui-ci, capable de restaurer la stabilité au cas où il finirait par s'écrouler. Mais la jeunesse qui se révolte attend autre chose, et les travailleurs et les couches populaires aussi. Ils subissent depuis des années la crise économique marquée par une inflation galopante, l'effondrement de la monnaie et l'effondrement du pouvoir d'achat. C'est à ce régime qu'il faut mettre fin, un régime de crise et de dictature d'une clique qui protège les intérêts d'une minorité de privilégiés.

Alors si la révolte de la jeunesse se prolonge, elle devra gagner celle des quartiers populaires, entraîner les travailleurs à lutter pour leurs propres objectifs, pour abattre non seulement Erdogan et sa clique mais tout un système d'exploitation qui règne sur la Turquie et au-delà.

André Frys



Meeting de Maltepe.

Trump et le Groenland : l'impérialisme sans masque

Le 28 mars, malgré l'opposition des autorités locales et danoises, le vice-président américain, J.D. Vance, s'est rendu sur la base militaire que les États-Unis entretiennent au Groenland.

« Vous n'avez pas fait du bon travail pour le peuple du Groenland », a déclaré J.D. Vance aux responsables présents, suggérant que les États-Unis feraient mieux s'ils prenaient le contrôle de ce territoire. Et de conclure en affirmant qu'il pensait que « les habitants du Groenland sont rationnels » et que « nous allons pouvoir conclure un accord ».

Au même moment, Trump, lui, continuait à répéter sur tous les tons : « Il

nous faut le Groenland », se disant « sûr à 100 % » que les États-Unis finiraient par l'obtenir. « Toutes les options sont sur la table », a-t-il ajouté, n'excluant pas le recours à la force. Les États-Unis ont bien des moyens diplomatiques mais surtout économiques de faire plier un petit État comme le Danemark et de s'imposer aux populations locales avant d'en venir à des moyens militaires si besoin est.

S'il met en avant des

enjeux sécuritaires et militaires, Trump ne cache pas sa volonté de mettre la main sur des ressources, notamment les gisements inexploités de terres rares. L'actuel président des États-Unis est ainsi bien dans la continuité de la politique de tous ses prédécesseurs : défendre les intérêts des industriels américains face aux concurrents des autres pays, notamment en s'assurant un accès privilégié à des ressources, et en accaparant des positions stratégiques. Il le fait seulement avec plus de brutalité et en affichant ouvertement son cynisme.

Lucas Pizet

Les 7, 8 et 9 juin : la Fête de Lutte ouvrière !



Comme chaque année, la Fête de Lutte ouvrière aura lieu pendant le week-end de la Pentecôte, c'est-à-dire les samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 juin à Presles, dans le Val-d'Oise.

Elle permettra de se retrouver dans un cadre champêtre pour assister aux nombreux spectacles, déguster de bons petits plats, et participer aux multiples débats, forums et discussions nécessaires entre tous ceux qui veulent changer le monde.

Sur le grand podium,

Cartes et bons

La carte d'entrée, valable pour les trois jours, est disponible dès à présent en prévente à 15 euros.

À partir du 18 mai et jusqu'au 4 juin, son prix passera à 20 euros.

Après cette date et sur place à l'entrée de la Fête, elle coûtera 25 euros.

La carte est éligible au

nos camarades Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier tiendront des meetings, le samedi à 17 heures, le dimanche et le lundi à 15 heures.

Le programme est en cours de préparation : les deux cinémas, la cité des Arts, l'arboretum, le village médiéval, les cinq librairies, les bals, les dizaines de spécialités culinaires, le parcours dans les arbres, le pré-histo-parc... Cette année, le thème du Carrousel de la connaissance sera : « D'où vient le racisme ? »

Pass culture.

Pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés, l'entrée est gratuite.

On peut profiter de 20 % de réduction sur les dépenses à la Fête en se procurant les bons d'achat : payés à l'avance 4 euros, ils valent 5 euros à la Fête.

Cartes et bons peuvent être achetés auprès de nos militants ou sur le site internet de la Fête.

Renseignements, billetterie, programme
<https://fete.lutte-ouvriere.org>